

**CRCGM (Clermont Université & Groupe ESC Clermont)
& Telecom Ecole de Management**

4^{ème} Colloque Francophone GeCSO

18, 19, 20 Mai 2011

Groupe ESC Clermont-Ferrand

CEMAGREF-IFMA- Club Gestion des Connaissances-Béta-IREGE

Calendrier

Date de remise des papiers pleins : 2 Mars 2011

Date de retour et d'acceptation : 18 Avril 2011

Date de remise des papiers modifiés : 2 Mai 2011

Date limite d'inscription au colloque : 2 Mai 2011

Site web : <http://cournot.u-strasbg.fr/users/gecso2011/>

Contact : PascalLievre@orange.fr

Appel à communication

L'émergence d'une économie de l'innovation fondée sur la connaissance (Cohendet, 2005 ; Foray, 2009) provoque de profonds bouleversements sur le plan managérial, en mettant au centre de nos préoccupations la question de l'émergence, de la capitalisation et de la diffusion des connaissances (Nonaka, Takeuchi, 1995). La gestion des connaissances devient une source de valeur discriminante dans le positionnement concurrentiel des entreprises. En une dizaine d'année, le management des connaissances est devenu progressivement un domaine de recherche à part entière qui se traduit aujourd'hui par l'existence d'une vingtaine de revues référencées sur le plan international. Mais la constitution d'un champ de recherche sur le couplage « organisation-connaissance » nécessite une véritable interdisciplinarité au sens de Piaget, c'est-à-dire pour reprendre les mots de Piaget lui-même que les chercheurs soient *« pénétrés d'un esprit épistémologiste assez large pour que, sans négliger pour autant le terrain de leur spécialité, [ils soient constamment capables de voir] les rapports avec l'ensemble du système des sciences »* (Piaget, 1972 p. 33), voire accepter l'émergence d'une certaine transdisciplinarité. Dans cet esprit « indisciplinaire », sous l'impulsion de Jean-Louis Ermine, l'un des pionniers en France sur le thème du management des connaissances, Doyen de la recherche à Ecole Telecom Management, une communauté francophone de recherche s'est créée, regroupant des chercheurs issus de disciplines différentes : de l'informatique jusqu'à la psychologie en passant par l'économie, la gestion, la sociologie, les sciences de l'éducation et de la communication, et évidemment le champ des sciences cognitives. Le principe d'un colloque annuel s'est progressivement imposé : Groupe ESC Troyes en 2008, EM Bordeaux en 2009, Beta et Ecole de Management Strasbourg en 2010 et cette année à Clermont-Ferrand, au sein du Centre de Recherche Clermontois en Gestion et Management, Clermont Université et Groupe ESC Clermont. Ces manifestations ont regroupé des chercheurs appartenant à une trentaine d'institutions et provenant de six pays. La dernière manifestation a fait l'objet de deux numéros spéciaux en matière de publication la revue « Management International » (à paraître en 2011) et la revue en ligne « International Journal Of Information Sciences For Decision Making » (ISDM).

Nous avons voulu mettre l'accent cette année en 2011 à Clermont-Ferrand, sur les sciences de gestion, et ainsi nous avons organisé une séance d'ouverture centrée management avec des conférenciers invités qui ont accepté de jouer le jeu de tisser des liens entre leurs préoccupations de recherche inscrites dans des sous-disciplines identifiées en gestion, et cette question du management de la connaissance : Valerie Chanal (IEP, Human Lab), Gilles Garel (CNAM&X), Michel Ferrary (HEC Geneve), Jean-Fabrice Lebraty (Sophia-Antipolis, Rodige)...

Deux workshop pré-colloques sont organisés le mercredi 18 mai : l'un sur la question de l'expertise avec Jean Pierre Bootz et Eric Schenk (Beta), Jean Claude Coulet (Université de Rennes II), Benoit Le Blanc (ENSC, Bordeaux), Pascal Lièvre (CRCGM), et l'autre sur l'économie de la connaissance, organisation et territoire (14h-17h) avec Olivier Crevoisier (GREMI, Neuchatel), Catherine Thomas (GREDEG, Sophia-Antipolis)...

Une soirée « Management de l'équipe projet et Management des connaissances » sera organisée jeudi 19 Mai de 18h à 19h à partir du projet blanc ANR Darwin avec Genevieve Musca (CEROS, Paris X), Yvonne Giordano (Sophia Antipolis, Rodige), Pascal Lièvre (CRCGM). Ce projet de recherche a pris pour objet de suivre le déroulement d'une expédition française sur la cordillère Darwin et d'en dégager des leçons managériales. Après la présentation d'un film retraçant l'histoire de cette expédition, les chercheurs proposeront de dégager les premiers résultats de ce travail en rapport avec la question du management des connaissances.

Pour cette manifestation à Clermont-Ferrand, les meilleures communications seront publiées dans les revues : Information Sciences for Decision Making, Management et Avenir, Système d'Information et Management, et International Journal of Knowledge and Systems Science.

L'objectif de ces conférences est de réunir des chercheurs issus de différentes disciplines (management, économie, sociologie, droit, sciences de l'ingénieur...) autour des enjeux et des défis liés à la gestion des connaissances dans les organisations et plus généralement dans notre société. Cette conférence s'inscrit donc dans une perspective interdisciplinaire et vise à croiser différentes approches académiques dans le but de repérer et de faire émerger les tendances qui se dessinent aujourd'hui dans les domaines suivants : la société de la connaissance, l'économie de la connaissance, la gestion des connaissances, la cognitive et l'ingénierie des connaissances. Cette conférence a un double objectif. Il s'agit d'une part de faire un bilan sur les avancées des analyses théoriques dans le domaine des organisations et d'autre part de tenter de comprendre les mutations rencontrées aux frontières et au sein des entreprises depuis plusieurs années et en corollaire de mettre en évidence les principaux enjeux de société liés à ces mutations. Les contributions s'inscrivent dans les quatre grandes thématiques suivantes :

1) La société de la connaissance

Les débats récents autour de la « société de la connaissance » ou « société du savoir », reflètent une nouvelle vision de nos sociétés civiles dans laquelle la connaissance devient LA matière première du processus de développement socio-économique. Cette dimension est aujourd'hui au coeur du « processus de Lisbonne » et vise à faire de l'économie européenne : « *l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale* ». L'avènement de cette « société de la connaissance » va s'accompagner d'importantes transformations dans le tissu socio-économique dont on appréhende encore mal la portée et les implications : quels seront les liens entre les connaissances certifiées par nos institutions et les connaissances développées par les communautés autonomes, comment vont évoluer les liens sociaux, quelle place pour les « seniors », la construction de nouveaux territoires « virtuels » ...

2) L'économie de la connaissance

La connaissance est désormais considérée comme une nouvelle source de richesse et un « nouvel » actif au sein des firmes et des organisations. Pourtant, les économistes n'ont pas attendu le « processus de Lisbonne » que nous évoquons plus haut pour s'intéresser à la nature de ce bien particulier qu'est une « connaissance », au processus d'élaboration des connaissances (le « knowing » et non pas seulement le « knowledge »). Cette dimension est ainsi au cœur de l'école « évolutionniste » dans laquelle la connaissance est considérée comme un actif immatériel fondamental dans la croissance de l'entreprise, et comme une de ses principales ressources stratégiques. Sa gestion pose cependant de nombreux problèmes en raison de ses caractéristiques : la connaissance est difficilement contrôlable (diffusion involontaire, ou au contraire impossibilité d'accès et de partage). C'est une ressource inépuisable (elle ne se détruit pas par l'usage). Elle s'accumule dans l'organisation, et c'est à travers ce processus d'accumulation et en corollaire son exploitation et sa diffusion que se joue le développement de la firme. Aussi, quels sont aujourd'hui les enjeux liés à la gestion de cet actif, comment gérer et protéger au mieux la connaissance, comment mesurer cet actif immatériel, comment valoriser les connaissances de la firme ?

3) La gestion des connaissances

Dans une perspective plus managériale, la gestion des connaissances ou « Knowledge Management » (KM), est une discipline en pleine expansion dans le monde des entreprises dont les objectifs visent la création, la codification, la capitalisation, le transfert des connaissances au sein de l'organisation en lien avec la stratégie inscrite dans le cadre d'un régime d'innovation intensive et dans l'objectif d'améliorer la performance organisationnelle. Là encore, de nombreux défis restent à relever : quelle articulation entre stratégie de l'entreprise et management des connaissances, comment articuler management des connaissances et chaîne de valeur de l'entreprise, comment stimuler l'innovation à travers la gestion des connaissances, quelles stratégies de gestion des connaissances adopter, quelles sont les modalités d'organisation concrètes à mettre en œuvre, comment favoriser la création de communautés de pratique et épistémiques au sein des organisations, comment réguler les interfaces entre des communautés de pratique et épistémiques et une organisation, et des organisations, comment gérer les connaissances dans l'entreprise-réseau, comment reconnaître et gérer les experts, comment pratiquer une veille scientifique et technique, comment articuler connaissances expérientielles et connaissances scientifiques, quels sont les pré-requis en matière d'appropriation des connaissances, quelle place et quelle forme pour le retour d'expérience dans une perspective d'apprentissage organisationnel ?

4) La cognitive

Enfin, avec le développement des technologies de l'information et de la communication (ICT), les entreprises doivent faire face au problème de la « surcharge » d'information, c'est-à-dire de la quantité d'informations à traiter pour permettre aux acteurs de se forger une représentation de leur environnement interne et externe. C'est à ce niveau que se pose le problème du « sens ». En effet, la transformation de l'information en connaissance implique un processus d'interprétation. Ce processus cognitif permet d'exploiter la connaissance dans un contexte donné et donne un sens à l'action. En posant la connaissance comme objet central d'une étude pluridisciplinaire, la cognitive s'appuie largement sur l'informatique, mais elle étend son champ d'investigation bien au delà de l'objet « information ». Dans ce contexte, les « facteurs humains » sont au cœur des sciences cognitives. L'étude des interactions « homme-machine », l'aide et la suppléance cognitive, l'ergonomie cognitive... ne sont que des exemples des apports de la cognitive à la gestion des connaissances. Parmi les techniques de la cognitive, l'ingénierie des connaissances cherche à faciliter la conception de systèmes à base de connaissances. A ce niveau, la difficulté essentielle réside dans la capacité à transférer des connaissances d'un ou plusieurs experts humains dans un progiciel ou un artefact technologique. Là encore de nombreux défis doivent être relevés : quelles méthodes utiliser pour le « recueil » des connaissances, quelles sont les implications d'une approche

cognitive de l'entreprise, à quelles conditions des connaissances sont-elles appropriables par des acteurs ?

Dans l'attente de votre venue à Clermont-Ferrand

Jean Louis Ermine, Pascal Lièvre, Claude Guittard, Claude Paraponaris

Session spéciale « Santé et KM »

Responsable : Bernard Pauget (EBS, Paris)

Cinquante pourcent des données médicales sont périmées en dix ans (Caniard, 2002). Ce constat datant de presque dix ans ne s'est pas amélioré. La rotation accélérée des connaissances médicales conjuguées à l'arrivée de nouveaux métiers dans la santé et de nouvelles maladies a profondément bouleversé la structure des organisations en santé. Par exemple, l'intégration progressive des biotechnologies dans le secteur médical implique une transversalité accrue dans les collaborations entre les hôpitaux, les centres de transfert de technologie, le secteur pharmaceutique et de nombreuses start-up développant ces nouvelles alternatives. Dans ce cadre, les pôles de compétitivité occupent désormais une place importante dans le développement de l'innovation médicale. Si ce contexte a favorisé l'émergence d'innovations, les professionnels de santé, pour s'adapter, ont pris des initiatives qui modifient les frontières traditionnelles des professions et de la gestion des patients. L'enjeu central porte actuellement sur la dynamique de coordination et d'innovation qu'elles soient intra-organisationnelle (dissémination du savoir, intégration des nouvelles connaissances créées par les acteurs localement...) et/ou inter-organisationnelles (collaboration en R&D, apparition de modèles d'innovation ouverte, développement de réseau de spécialistes...). Cette session vise à faire le point des recherches de toutes disciplines sur : l'impact des savoirs sur les professionnels de santé, les méthodologies de structuration qui permettent aux acteurs d'élaborer des savoirs et de gérer la remise en cause des frontières professionnelles (et donc les frontières de pouvoir et de négociation), l'élaboration d'outils et de dispositifs qui facilitent la création de connaissances pour coordonner les pratiques des professionnelles de santé (Echanges et partage d'informations dans les réseaux de spécialistes, de santé...), les logiques d'innovation et les Business Model, l'impact des logiques d'innovation sur les formes de collaboration entre les acteurs, l'impact des logiques d'innovation sur les règles de fonctionnement institutionnel de R&D.

Session spéciale « Modélisation de l'entreprise et KM »

Responsable : Jean Luc Paris (IFMA, LIMOS) en partenariat avec le CEMAGREF Clermont-Ferrand et Julie Le Cardinal (Ecole Centrale de Paris)

Atelier Entreprise et KM avec des chefs d'entreprise, des responsables KM...

Responsable : Jean Louis Ermine (EMT)

Comité Scientifique

J.L. Ermine Président (Telecom Ecole de Management) ;
D. Boulanger (IAE de Lyon)
P.J. Benghozi (Ecole Polytechnique)
J.C. Bocquet (Ecole centrale de Paris)
E. Bonjour (Université de Besançon)
E. Caillaud (Université de Strasbourg)
V. Chanal (IEP Grenoble)
P. Cohendet (Beta, Hec Montréal)
O. Dupouet (Bordeaux Ecole de Management)
M. Ferrary (HEC Geneve)
G. Garel (CNAM & X, Paris)
M. Gensollen (ENST)
Y. Giordano (GREDEG, Sophia Antipolis)
C. Guittard (BETA, Strasbourg)
J. Le Cardinal (Ecole Centrale de Paris)
J.F. Lebraty (GREDEG, Sophia Antipolis)
P. Lievre (CRCGM, Clermont Université et Groupe ESC Clermont)
B. Le Blanc (Ecole National Supérieure Cognitive, Bordeaux)
C. Lobet-Maris (Université de Namur, Belgique)
G. Minguet (Ecole des Mines Nantes)
J. Pallud (CESAG)
J.L. Paris (IFMA, Clermont-Ferrand)
B. Pauget (EBS Paris)
C. Paraponaris (IREGE, Université de Savoie)
Y. Pesqueux (CNAM)
V. Ribiere (Université de Bangkok)
C. Rosenthal-Sabroux (Université Paris-Dauphine)
L. Simon (HEC Montréal)
E. Schenk (INSA Strasbourg)
C. Thomas (GREDEG, Sophia Antipolis)
P. Trouvé (CRCGM, Groupe ESC Clermont)
B. Vallespir (Université Bordeaux I)

Comité d'organisation

Pascal Lièvre Président (CRCGM, Clermont Université et Groupe ESC Clermont)
Nabil Ait Taleb (CRCGM, Clermont Université, Université d'Auvergne)
Emmanuel Bonnet (CRCGM et Centre de Recherche Armée de l'Air, Salon)
Nesrine Fihel (CRCGM, Clermont Université, Université d'Auvergne)
Arnaud Gorgeon (CRCGM, Groupe ESC Clermont)
Paulette Jourdain (Groupe ESC Clermont)
Marc Lecoutre (CRCGM, Groupe ESC Clermont)
Brigitte Nivet (CRCGM, Groupe ESC Clermont)

Normes de présentation des communications

Les communications feront 25 pages maximum (bibliographie comprise), Microsoft Word, format A4, interligne 1,5, justifié, marges 2,5 cm droite, gauche, haut et bas, Police Times New Roman, taille de caractères 12. Elles seront rédigées en français ou en anglais, si la revue visée est International Journal of Knowledge and Systems Science, mais les présentations seront en français.

La première page devra contenir le titre de votre article, un résumé (200 mots maxi), les mots-clés et les coordonnées de(s) auteur(s). Pour permettre une révision en double aveugle votre deuxième page devra être "anonymisée", vous indiquerez ainsi sur cette page le titre de votre communication, votre résumé, les mots-clés **sans indiquer vos coordonnées**.

Les pages numérotées seront sans en-tête ni pied de page.

Les auteurs sont invités à éviter l'utilisation de caractère en italique, ne pas souligner les titres, et limiter le nombre de notes (qui seront le cas échéant renvoyées en bas de page).

Les tableaux et figures seront numérotés et directement insérés dans le texte et non tirés à part.

Le plan de l'article doit être présenté de telle sorte que la hiérarchie des titres soit claire, ne dépassant pas 3 niveaux :

- niveau 1 : un chiffre (1. par exemple) titre en Times 12 gras en majuscule
- niveau 2 : deux chiffres (1.1. par exemple) sous-titres en Times 12 gras.
- niveau 3 : trois chiffres (1.1.1. par exemple) sous-titres en Times 12.

A la suite de l'article, on placera les références bibliographiques présentée selon les normes suivantes.

- Pour un article :

Hansen M.T., Nohria N., Tierney T. (1999), "What's your strategy for managing knowledge ?", *Harvard Business Review*, march-avril, p.106-116.

- Pour un ouvrage :

Cohendet P., Creplet F., Dupouet O. (2005), *La gestion des connaissances*, Editions Economica.

- Pour un article dans un ouvrage collectif :

Soulier E. (2005), «Les communautés de pratique pour la gestion des connaissances», in I. Boughzala, J.L. Ermine (Dir.), *Management des connaissances en entreprise*, Hermès-Lavoisier, p. 63-82.

Si vous souhaitez participer à une session spéciale particulière veuillez le préciser dans votre courriel.

Les fichiers seront nommés en indiquant le nom en majuscule du premier auteur et envoyer à paulette.jourdain@esc-clermont.fr pour le 2 mars 2011 au plus tard.